

# TOUQUES INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



P. 5

BRÈVES TOUQUAISES

**De nouvelles caméras entrent en service à Touques.**

P. 6/7

BUDGET

**Les grandes lignes du budget 2016.**

P. 8-9

EMPLOI/JUSTICE

**Retour sur le salon de l'emploi / Le délégué du Défenseur des droits arrive à Touques.**

P. 12

CULTURE

**Premières infos sur les médiévales de Touques !**

# LE MOT DU MAIRE



Chères Touquaises,  
Chers Touquais –

« Notre Commune ronronne ! » « Elle n'a aucun grand projet ! » « C'est facile de rembourser les dettes quand on ne fait rien ! » « Vous vendez les biens de la Commune ! » .... Voici un extrait des grandes accusations dont m'accable une certaine opposition... Celles-ci me laissent de marbre tant elles ramènent au côté revanchard de ceux qui n'ont toujours pas admis leurs défaites ...

Quand on perd, ceux qui me connaissent savent que j'ai eu ma part de déceptions électorales et qu'il faut savoir tourner la page pour éviter de s'aigrir.

## Décortiquons un peu ces reproches :

« **Notre Commune ronronne !** » dit-on.

Il est vrai que l'on peut toujours faire mieux, mais on doit savoir adapter ses ambitions à ses capacités financières. Vous savez que j'ai à cœur de gérer la commune en bon père de famille. Si à titre personnel on peut prendre des risques, en tant qu'élue je n'en ferais jamais courir à mes administrés.

« **Elle n'a aucun grand projet !** » entend-on.

La folie des grandeurs a conduit de nombreuses municipalités au bord de la ruine. Dans l'esprit de certains, ce n'est pas grave puisqu'au final, le contribuable paiera ! Se laisser aller à de tel raisonnement conduit à l'irresponsabilité la plus totale. Vous savez que c'est en totale contradiction avec ma manière de penser et mes principes de gestion.

Aujourd'hui, notre situation financière devrait nous permettre, ainsi que je l'ai indiqué lors du débat d'orientation budgétaire, de mettre en œuvre de nouveaux projets auxquels nous réfléchissons depuis déjà quelques temps. Ils devront nous permettre de réduire nos coûts de fonctionnement. Si la création d'un rond-point peut électoralement faire « style joli qui se voit », elle est souvent très coûteuse et ne permet aucune économie.

« **Ce n'est pas difficile de rembourser les dettes quand on ne fait rien !** » ajoute-t-on.

Si vous appelez ne rien faire investir plus d' 1,2 millions d'euros dans la rénovation de l'avenue Aristide Briand et de la rue du Docteur Lainé je veux bien accepter cette critique ... Les Touquais savent que réaliser une sente piétonne pour faciliter l'accès à notre zone commerciale ne contribue pas à leur bien être ...

« **Vous vendez les biens de la Commune !** » ironise-t-on.

Il est vrai que j'ai une gestion active de notre patrimoine. Globalement, le montant des ventes équilibre celui des achats. En effet, depuis ma première élection, la commune a acquis pour presque 2 millions d'euros de biens et elle en a vendu pour un montant équivalent. Je n'ai donc pas remboursé les dettes de la commune en vendant « Les bijoux de famille » comme on me dit souvent ...

### **Lors du dernier Conseil Municipal,**

Certains m'ont reproché d'envisager la vente de trois appartements gérés par un bailleur social dans un ensemble d'immeubles. Il s'agit de trois appartements qui, au bout de trente ans sont revenus, dans le giron de la Commune. Je suis convaincue que pour nous, Commune, nous transformer en propriétaire de biens destinés à la location ne correspond ni à notre métier, ni à notre savoir-faire. Chacun sait que le mélange des genres aboutit ou peut aboutir à un certain électoralisme voire aux passe-droits pour les copains, notions auxquelles je ne peux adhérer.

Depuis que je suis Maire, je ne suis jamais intervenue, ni dans les demandes de logement, ni dans les demandes d'aide que ce soit pour les Touquais en général, pour des salariés de la Commune, ou pour des élus et j'en suis fière. Tant que j'occuperai cette fonction, je garderai cette position car si j'ai eu la chance de ne pas être atteinte par le « virus du rond-point subventionné », je suis tout aussi allergique à tout ce qui peut ressembler à de l'électoralisme au sens le plus large.

Vous le savez, je suis toujours prête à écouter les propositions à condition qu'elles soient constructives et raisonnables. Si vous m'avez réélue, malgré tous mes défauts, c'est que vous attendez de moi que je sois vigilante quant à la gestion de notre Commune.

**Dans un monde surtaxé, chaque élu devrait avoir pour objectif de limiter le recours à l'impôt, donc le recours à votre argent...**

**Comme disent mes collaborateurs, avant de proposer un nouvel investissement, si on n'a pas la réponse à ces quatre questions de base :**

« Combien le projet va nous coûter ? »

« Combien d'argent faudra-t-il pour le faire fonctionner chaque année ? »

« Qui va payer ? »

« Ce type de projet permettra-t-il de faire des économies ? »

**Ce n'est pas la peine d'aller voir Mme le Maire...**



# SOMMAIRE

---

Quelques brèves Touquaises	5
Les grandes lignes du budget 2016	6 - 7
Retour sur le salon de l'emploi	8
Le délégué du Défenseur des Droits arrive à Touques	9
Zoom sur : le Théâtre de Touques	10 - 11
Plan Local d'Urbanisme intercommunal	12 - 13
Tribunes politiques	14 - 15

---



# QUELQUES BRÈVES TOUQUAISES

## PLUS DE 60 INSCRITS POUR LE 9<sup>ÈME</sup> OPEN DE TENNIS DE TOUQUES !



Une soixantaine de joueurs de tennis, hommes et femmes, étaient à Touques fin janvier pour participer à la 9<sup>ème</sup> édition de l'Open de Touques, symbole du dynamisme de la commune dans ce sport. Encore une belle réussite. Nous comptons d'ores et déjà sur vous pour le 10<sup>ème</sup> Open l'an prochain !

## DE NOMBREUX TOUQUAIS PRÉSENTS AUX VOEUX DU MAIRE

Vendredi 19 janvier, à la salle des fêtes, devant une salle bien remplie et en présence de certains maires de la Communauté de Communes, Madame le Maire a tenu à revenir sur le bilan de l'année 2015 qui a notamment vu la construction de trente-sept logements chemin de l'Épinay, l'inauguration du nouveau quai de transfert des déchets, ou encore le début de la réfection des pavés en centre bourg ou encore la réfection des chemins communaux. De plus, la vente d'une partie du terrain de l'Épinay à la société Investir Immobilier en fin d'année 2015 va permettre de créer cinquante-trois logements supplémentaires sur notre Commune.

Madame le Maire a également rappelé les efforts de l'équipe municipale concernant les finances de la Commune. En effet, l'endettement de Touques ne représente plus aujourd'hui que 3,1 millions d'euros, contre 7 en 2008 !

## DECES DE FRANCK GAUTIER, ANCIEN ENTRAINEUR DU TOUQUES BASKET

Nous sommes au regret de vous annoncer le décès de Franck GAUTIER à l'âge de 50 ans. Il fût entraîneur au Club Touques Basket pendant plusieurs saisons. Franck était actuellement salarié de la Ligue et entraîneur des équipes jeunes du CAEN BC. La ville de Touques tient à présenter ses condoléances à sa famille et à ses proches.

## DU NOUVEAU A LA BIBLIOTHEQUE !



### ABONNEMENT ANNUEL

#### TOUQUAIS

Enfant : GRATUIT  
Adulte : 2€

#### HORS COMMUNE

Enfant : 2€  
Adulte : 10€

**Dépôt d'un chèque  
de caution de 40 €  
pour l'emprunt de DVD.**

## LES NOUVELLES CAMÉRAS DÉSORMAIS ACTIVES

Les Touquais qui connaissent Madame le Maire savent qu'elle est éprise de liberté, la surveillance n'étant pas dans ses priorités. Hélas, avec l'expérience, elle a évolué dans sa philosophie personnelle.

C'est ainsi que, suite à des dégradations, nous avons été amenés à mettre quelques uns de nos sites sous surveillance vidéo. Il s'agit en particulier de l'Eglise St-Pierre, de la zone des Ateliers d'Art et du Presbytère.

Concernant les parcs pour enfants, les incivilités qui y sont souvent commises nous ont contraints à mettre sous surveillance le Square Charles Roffé et le parc dit Pierre Wacogne, qui malheureusement sont souvent récupérés par des bandes dont le jeu préféré est de laisser canettes et bouteilles de bière au risque de voir nos enfants se blesser.

Pour les mêmes raisons, a été ajouté à cette liste ; les bords de la Touques du côté des combustibles, partie de la Commune qui a été réaménagée pour permettre de rendre ce lieu agréable pour le plus grand plaisir des promeneurs.

## NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE POUR LA MAIRIE

Les horaires d'ouverture au public de l'accueil de la mairie changent à compter du 1<sup>er</sup> mars !

**La mairie sera désormais ouverte  
de 9h à 13h et de 14h à 17h.**

# LES GRANDES ÉTAPES DE



## COMMENT ADOPTE-T-ON LE BUDGET D'UNE COMMUNE ?

Le budget d'une Commune repose sur de grands principes juridiques (Unité, Universalité, Antériorité, Annualité, Equilibre, Spécialité...) qui, s'ils sont légitimes, ne permettent pas de comprendre comment il se construit.

En fait, un budget communal n'est pas si différent d'un budget personnel. Il faut éviter de dépenser plus qu'on ne gagne ! Il faut épargner en prévision des achats de gros équipements ou de bâtiments et enfin recourir éventuellement à l'emprunt pour les réaliser. Concrètement, voici comment nous procédons :

### OCTOBRE

Le service comptabilité de notre ville fait un état prévisionnel des recettes (constituées principalement des impôts locaux et des dotations de l'Etat) et des dépenses (principalement constituées par les salaires et les achats nécessaires au bon fonctionnement des services) de l'année en cours.

La différence entre les deux permet alors de déterminer le résultat qui correspond aux sommes que la Commune pourra utiliser pour les remboursements et les investissements au cours de l'année suivante sans emprunter.

RECETTES  
-  
DÉPENSES  
=  
BÉNÉFICES  
À REINVESTIR

### NOVEMBRE

Une première réunion informelle se tient alors avec les Elus de la majorité afin de commencer à déterminer, en fonction des capacités financières, les investissements à venir.

Le groupe de travail ainsi constitué commence par faire un état des lieux, il identifie ensuite les dépenses qui s'imposeront obligatoirement à la Commune pour l'année suivante : remboursement des emprunts et dépenses obligatoires de fonctionnement.



# L'ADOPTION D'UN BUDGET

## DÉCEMBRE - JANVIER - FÉVRIER

Au cours des trois mois suivants, nous affinons nos chiffres et nos orientations. En février, nous organisons une première commission des finances qui comprend des membres de toutes les listes du Conseil Municipal à qui il est présenté une première évaluation de nos comptes de l'année écoulée. Cette présentation permet aux élus d'avoir une image de la situation financière de la commune avant le Débat d'Orientation Budgétaire.

## MARS

A ce stade, grâce aux instructions des Elus, les services comptables interviennent pour finaliser une présentation du budget qui sera soumis au vote du Conseil Municipal, sous contrôle du Trésor Public et de la Préfecture. Une fois le budget adopté, le Maire peut alors passer aux actes et lancer les différences dépenses inscrites.

\* **Le Débat d'Orientation Budgétaire** permet à l'ensemble du Conseil Municipal de débattre sur les objectifs de la Commune. Si 80 % des dépenses à venir sont connues en avance car obligatoires, pour les 20 % du budget qui reste à affecter, les Elus doivent souvent prendre des décisions qui engagent la Commune pour les années à venir.



Par exemple, si le conseil municipal envisage de construire un nouveau bâtiment, il examine les différentes façons de le financer.

Plusieurs solutions s'offrent souvent à lui :

- **La recherche des subventions, un exercice de plus en plus difficile,**
- **Le recours à l'emprunt,**
- **L'autofinancement.**

C'est souvent un mélange des trois qui sera utilisé. Si la décision est prise d'emprunter, la Commune s'engage alors pour plusieurs années, réduisant ainsi ses marges de manœuvre. Attention, si la Commune s'endette trop, l'augmentation des impôts devient inévitable.



## UN BUDGET BIEN EXÉCUTÉ EST UN BUDGET DANS LEQUEL ON A SU DÉGAGER DES ÉCONOMIES

Mais attention, le Budget n'est qu'un document qui prévoit les dépenses. En famille, quand nous décidons de consacrer une partie de nos revenus à un achat, si nous avons la possibilité d'y consacrer un montant moins important que celui que nous avons prévu, nous en sommes ravis. C'est pareil pour le Maire. En bon gestionnaire, il ne doit pas se sentir obligé de tout

dépenser. Par principe, un budget bien exécuté est un budget dans lequel on a su dégager des économies.

Tout au long de l'année, le Maire reste très attentif aux dépenses réalisées et doit savoir l'adapter aux contraintes extérieures. Par exemple, le conseil municipal a décidé de regoudronner une route. Si le Maire apprend que le concessionnaire du réseau

d'eau a prévu d'y creuser une tranchée dans les mois à venir, le bon sens veut que le Maire décide de décaler les travaux...

Voici de façon très résumée, la manière dont on adopte un budget...

Dans le prochain numéro du Touques Info, vous trouverez les principaux chiffres de notre Commune pour 2016...

# RETOUR SUR LE SALON DE L'EMPLOI

**MARDI 2 FÉVRIER, LA VILLE DE TOUQUES S'EST ASSOCIÉE POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE À LA MAIRIE DE TROUVILLE POUR ORGANISER LE SALON DE L'EMPLOI. PLUS D'UNE TRENTAINE D'ACTEURS DE L'ÉCONOMIE LOCALE ÉTAIENT RÉUNIS À LA MAISON DES JEUNES DE TROUVILLE AFIN D'ACCUEILLIR LES CANDIDATS À L'EMBAUCHE.**

300 PERSONNES  
AU RENDEZ-VOUS !



Cette année, ce fût une nouvelle fois un succès avec près de 300 personnes au rendez-vous malgré une météo capricieuse.

Pour cette nouvelle édition, l'accent était mis sur l'aide à domicile, secteur en pleine croissance, mais étaient aussi présents entre autres l'hôtel de l'Amirauté, Buffalo Grill, la Bergerie, la gendarmerie nationale...

Pôle emploi, la Mission locale, de nombreuses agences d'intérim et organismes de formation étaient également présents pour ce rendez-vous de l'emploi désormais incontournable sur notre Commune.

Afin d'orienter les visiteurs, une quinzaine de jeunes lycéennes de seconde pro « accueil » du lycée des Rosiers de Lisieux étaient mises à contribution.



L'organisation du salon était, elle, confiée aux classes de terminale « gestion administration » du lycée. Une aide précieuse et appréciée !



Le Salon de  
l'emploi, c'est tous  
les ans en février  
à la maison  
des jeunes de  
Trouville !

## TOUQUES AGIT AU QUOTIDIEN POUR L'EMPLOI !

### PERMANENCE INTÉRIM

Le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, de 9h30 à 12h00, les demandeurs d'emploi sont reçus par des agences d'intérim qui tiennent une permanence à la Maison de l'Avenir. Si vous cherchez un emploi, vous pourrez obtenir les informations de la part de ces agences. Prévoyez d'apporter votre carte vitale, permis de conduire et pièce d'identité, si vous souhaitez remplir un dossier d'inscription.

### PERMANENCE DE L'UFCV

Tous les mardis, mercredis et jeudis, de 9h à 17h. Pour pouvoir en bénéficier, il

faut être demandeur d'emploi, âgé de 18 ans et en faire la demande auprès de votre conseiller Pôle Emploi.

### PERMANENCE DU PLIE (Plan Local d'Insertion et d'Emploi)

Pour bénéficier de cet accompagnement, il faut en faire la demande à Pôle Emploi. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h à la Maison de l'Avenir.



### OPÉRATION UN JEUNE, UN PARRAIN, UN EMPLOI

**Vous avez entre 17 et 26 ans, vous êtes diplômé d'un CAP, BEP, BAC, BAC +2, résidant à Touques et vous êtes à la recherche d'emploi ? Cette initiative vous concerne !**

Vous serez encadré par un parrain bénévole issu du milieu professionnel qui vous aidera dans vos démarches de recherche d'emploi en mettant en avant ses compétences, son expérience...

UN PARRAIN,  
UN EMPLOI

AIDES  
AUX  
DÉMARCHES



# LE DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS ARRIVE À TOUQUES

## DÉFENDRE LES DROITS DES CITOYENS FACE AUX ADMINISTRATIONS



Depuis le 5 février, Patrick DURANT, délégué du Défenseur des Droits à la sous-préfecture de Lisieux, tient une permanence à la Maison de l'avenir pour vous aider à régler vos litiges. En France, le Défenseur des Droits est une autorité constitutionnelle indépendante.

Nommé par le président de la République pour six ans, le Défenseur des Droits sera chargé de défendre les droits des citoyens face aux administrations mais il dispose également de prérogatives particulières en matière de promotion des droits de l'enfant, de lutte contre les discriminations, du respect de la déontologie des activités de sécurité.

C'est une autorité administrative dont l'indépendance est garantie par la Constitution.

Le Défenseur des Droits actuel est Jacques Toubon. Il est secondé dans toute la France par 397 délégués qui vous accueillent.

A Touques, Monsieur DURANT aura plusieurs missions. Après avoir pris connaissance de votre situation, il vous informera sur vos droits, vous réorientera si c'est nécessaire, vers une structure qui pourra vous aider, voire proposer une solution amiable ou engager une procédure.

**Le délégué du Défenseur des Droits peut vous aider si :**

- vous avez des difficultés dans vos relations avec les services publics ;
- les droits d'un enfant ne sont pas respectés ;
- vous êtes discriminé.

PERMANENCE  
MENSUELLE  
GRATUITE

un vendredi par  
mois de 14h à 17h  
prenez rendez-vous  
par téléphone  
à la Maison de  
l'Avenir

## LE CLUB CHOUETTE SOUTIENT LES RESTOS DU CŒUR !

Durant les vacances de février, les enfants et l'équipe d'animation du Club Chouette ont préparé un Spectacle sur le thème du Far West au profit de l'Association des Restos du Cœur.

Les enfants ont appris des danses, ils ont créé des décors, des costumes et appris des chansons adaptées au thème.

Le spectacle a eu lieu jeudi 18 février à la salle des Fêtes de Touques, avec pour invités les familles et l'association des Restos du Cœur. En tout, ce sont 75 personnes qui sont venues applaudir les enfants et partager un chili con carne préparé par les services de la cantine.

Les enfants avaient, eux, réalisé l'apéritif et le dessert !



Afin de soutenir les restos du cœur, de nombreuses familles avaient apporté des denrées alimentaires qu'elles ont gracieusement offertes à l'association.

**A Touques, la solidarité, valeur essentielle, s'apprend dès le plus jeune âge !**



75 personnes  
présentes au  
spectacle  
du 18 février

SOLIDARITÉ  
DÈS LE  
PLUS JEUNE  
ÂGE !

# ZOOM SUR : LE THÉÂTRE



**Notre saison théâtrale vous propose une représentation tous les 4<sup>èmes</sup> vendredis du mois et ce, jusqu'en mai.**

Il est important pour la Municipalité d'offrir aux Touquaises et aux Touquais la possibilité d'assister à des événements culturels à quelques pas de chez eux, et pour un prix symbolique.

C'est ainsi que sont nés, il y a 7 ans, nos rendez-vous théâtraux.

Ces pièces de théâtre, que nous choisissons dans un style qui nous est cher, à savoir la comédie de boulevard, sont interprétées par des troupes professionnelles, mais également amateurs, qui nous offrent un spectacle de grande qualité.



Depuis 2009, nos « soirées théâtre » ont su trouver leur public. Un public de plus en plus nombreux, de plus en plus fidèle, un public dont la diversité des profils démontre que la culture est ouverte à tous.



# ZOOM SUR : LE THÉÂTRE

## LES PROCHAINES REPRÉSENTATIONS

VENDREDI 25 MARS 2016



**Synopsis :** Un avocat, une garçonnière à Paris, un paysan qui s'incruste et un fantôme dans une valise...

Après " Le bal des couillons ", retrouvez Paul Henri Semance et Marcel Troupeau dans de nouvelles aventures fracassantes ! Même si vous n'avez pas vu le premier épisode, ne manquez pas le second...

**Compagnie :** la Dautre

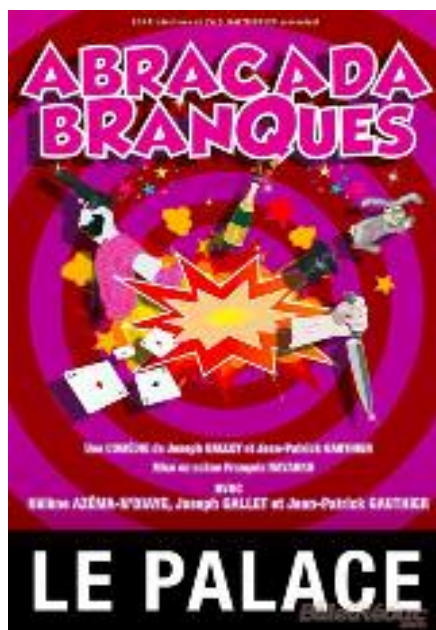
**Auteur :** BERLOUCHE

**Metteur en scène :** Éric CHATONNIER

**Distribution :** Éric CHATONNIER, Bruno ARGENCE

Durée : 1h15

VENDREDI 22 AVRIL 2016



**Synopsis :** Au Paradise, petit cabaret de province, le téléphone n'arrête pas de sonner. Tout le monde veut assister à la revue exceptionnelle prévue pour le réveillon de la saint Sylvestre. Seulement voilà, les stars annoncées ne viendront pas...Seule solution pour sauver le Cabaret : créer un spectacle en 48 heures ! Mais quand le couple de propriétaires se déteste copieusement et que l'unique serveur, apprenti magicien, n'arrive pas à tenir un plateau sans faire tomber les verres, la partie semble perdue d'avance.

**Compagnie :** Les Baltringues

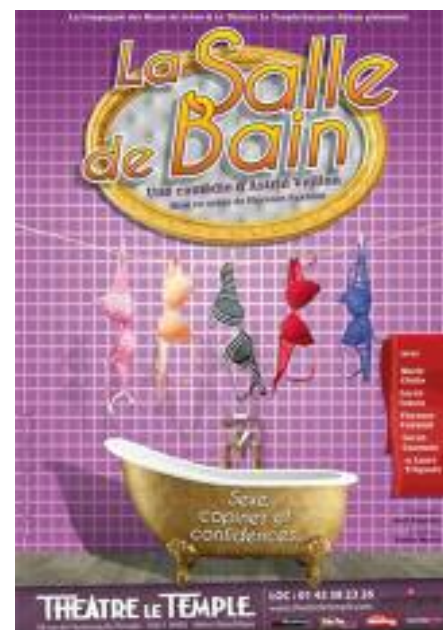
**Auteur :** Joseph GALLET, Jean Patrick GAUTHIER

**Metteur en scène :** François NAVARRO

**Distribution :** Joseph GALLET, Jean-Patrick GAUTHIER, Hélène AZÉMA-N'DIAYE

Durée : 1h15

VENDREDI 27 MAI 2016



**Synopsis :** Loulou a 30 ans, et à 30 ans, c'est bien connu, on fait le bilan ! Tandis que ses invités commencent à envahir le salon, c'est dans sa salle de bain qu'elle a décidé de se réfugier. Mais c'est sans compter sur la présence de sa mère, qui veut absolument la caser, de Marie, son amie d'enfance en plein burn out, d'Ange, qui à 40 ans vient encore de se faire larguer et enfin de Coco, 20 ans, qui ne jure que par les hommes mariés. Entrez dans La Salle de Bain et découvrez les coups de gueule, les doutes et les histoires croustillantes de nos cinq héroïnes déjantées !

**Compagnie :** Compagnie des Hauts de scène

**Auteur :** Astrid VEILLON

**Metteur en scène :** Florence FAKHIMI

**Distribution :** Sarah COTTEN, Florence FAKHIMI, Sarah GAUMONT, Laure TREGOUËT, Marie CEOLIN

Durée : 1h15

# PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

LE PLAN LOCAL D'URBANISME, APPROUVÉ LE 22/12/12, MODIFIÉ DE MANIÈRE SIMPLIFIÉE LE 23/11/13, FAIT L'OBJET D'UN TRAVAIL APPROFONDI MENANT À UN PROJET DE MODIFICATION N°2 DU DOCUMENT ORGANISÉ AUTOUR DE 6 THÉMATIQUES :



■ Gestion des évolutions du cadre juridique : suppression des COS et des tailles minimum de parcelles, nouvelle disposition concernant les lotissements, adaptation de la doctrine relative aux submersions marines, extensions de bâtiments non agricoles et annexes en zones A et N afin de mettre en œuvre les évolutions législatives récentes ;

■ Gestion des annulations du tribunal administratif de Caen (jugements du 16 juillet 2014) : STE-CAL (secteurs Asb et Nsb), secteurs NI non situés en continuité de zones urbaines, écoparc artisanal de Tourgeville et zonage UCz à Trouville-sur-Mer ;

■ Modifications relatives à la programmation pour une meilleure mise en œuvre du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) : ajouts de secteurs de mixité sociale et taille de logements minimale, modifications et création d'orientation d'aménagement et de programmation à Villers-sur-Mer, Villerville et Blonville-sur-Mer, protection

de nouveaux linéaires commerciaux, gestion des nouveaux commerces, emplacements réservés ajoutés ou supprimés ;

■ Modifications relatives aux règles de droit des sols pour une meilleure mise en œuvre du PADD : zonage centre-ville de Bénerville-sur-Mer, stationnement et gestion des garages en pièces habitables, dimension des fenêtres de toit, hauteur en zone N, emprise au sol en zone UC pour les extensions et en secteur NI, combles et définition du pied droit pour les hauteurs...

■ Nouveaux sites patrimoniaux ayant vocation à être gérés et préservés : bâtiments d'intérêt architectural et patrimonial en zone N et ajout de haies à préserver ;

■ Corrections d'erreurs matérielles résiduelles et mises à jour du périmètre de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de Deauville, réduction et suppression de périmètres Monuments Historiques à Deauville ;

**Un cahier d'observations est actuellement mis à la disposition du public à l'accueil de la CCCCCF**

(12, rue Robert Fossorier-14800 DEAUVILLE) afin d'y recueillir vos remarques durant la période de concertation.

## A VENIR...

■ Une **réunion publique** sera prochainement organisée à la CCCCCF pour présenter le dossier à la population.

■ **L'enquête publique** se déroulera pendant la période des vacances de Pâques des zones B et C (mi avril-mi mai 2016). Le dossier de modification n°2 du PLUi sera à la disposition du public accompagné d'un registre d'enquête sur lequel le public pourra noter ses observations, à l'accueil de la CCCCCF ainsi que dans les 11 mairies des Communes membres aux dates et heures d'ouverture. Un commissaire enquêteur tiendra des permanences durant cette période.

LES DATES DE LA REUNION PUBLIQUE, DE L'ENQUETE PUBLIQUE ET DES PERMANENCES SERONT COMMUNIQUEES SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR COTE FLEURIE.

[www.coeurcotefleurie.org](http://www.coeurcotefleurie.org)  
Rubrique Actualités

# LANCEMENT DES MÉDIÉVALES 2016

**SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 JUIN, TOUQUES SE TRANSFORMERA COMME CHAQUE ANNÉE DEPUIS 6 ANS, EN UNE CITÉ MÉDIÉVALE. POUR CETTE 6<sup>ÈME</sup> ÉDITION, ANNÉE DE LA BATAILLE D'HASTINGS, LA VILLE SE METTRA EN FÊTE POUR VOUS FAIRE REVIVRE L'AMBIANCE FESTIVE DU MOYEN ÂGE.**

## UNE FÊTE POPULAIRE AU CŒUR DU PATRIMOINE TOUQUAIS

En 2011, la Commune a profité du 1100<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la Normandie pour conter aux Touquais une partie de l'Histoire de leur village au Moyen-Age. C'est ainsi que sont nées les « Médiévales de Touques ». La volonté de l'équipe municipale était de rassembler les Touquais autour d'une manifestation populaire où se rencontreraient l'Histoire et la fête. L'objectif : amuser, divertir, mais surtout permettre au public de redécouvrir cette période méconnue. Dès la première édition en 2011, le public était au rendez-vous !



Aujourd'hui, Touques ouvre le 6<sup>ème</sup> chapitre intitulé "Le Parjure". Après avoir mis à l'honneur Rollon le Viking et ses sympathisants, nous avons tout simplement choisi cette année de vous faire vivre l'année 1066, celle qui couronna Guillaume roi d'Angleterre.

## QUE SE PASSE-T-IL AVANT LES MÉDIÉVALES ?

### Au Club Chouette

Avant la fête, les enfants du centre de loisir et les animateurs travaillent à la création d'un grand jeu qui se déroulera samedi 25 juin.



### A l'école

La Ville, en coordination avec le corps enseignant, va présenter aux élèves un travail sur l'architecture médiévale. Berangier le Bâtitteur interviendra à l'école A.MALRAUX les jeudi 23 juin et vendredi 24 juin. Rassurez-vous il sera aussi pour vous dans l'enceinte des Médiévales !

Le service Jeunesse de la Ville organise un banquet médiéval à la cantine scolaire. Cette année, ce banquet sera animé par le groupe Bella Travée.

## LE DÉPARTEMENT ET LA RÉGION SOUTIENNENT LES MÉDIÉVALES DE TOUQUES !

Souhaitant s'impliquer dans le tourisme médiéval, le département et la région affichent leur soutien en faveur des collectivités s'impliquant dans ce domaine. C'est pourquoi nous avons obtenu une labellisation. Ainsi, Touques va pouvoir rayonner au travers de campagnes de communication, affichage, abribus département, relais sur les réseaux sociaux.

C'est ainsi que Touques, tout au long du week-end, met à disposition des 6 autres organisateurs de Médiévales dans le Calvados un stand de promotion.

Chaque visiteur des Médiévales de Touques pourra ainsi s'informer sur les prochains rendez-vous médiévaux du département !



## LES MÉDIÉVALES du département :

**BAYEUX :**  
DU 27 JUIN  
AU 3 JUILLET

**CHÂTEAU  
GANNE :**  
LES  
9 ET 10 JUILLET

**CRÈVECŒUR :**  
DU 31 JUILLET  
AU 7 AOÛT

**4 ET 5 AOÛT  
LES MARCHES  
POUR GUILLAUME**  
[WWW.GUILLAUME2016.FR](http://WWW.GUILLAUME2016.FR)



**FÊTES  
DE GUILLAUME  
LE CONQUÉRANT :**  
DU 7 AU 9 AOÛT

# TRIBUNES

## LA VÉRITÉ SI JE MENS !



**AUTO-SATISFACTION !** Lors des vœux de Mme le Maire nous avons pu entendre une réelle satisfaction du bilan 2015, Il n'y a pourtant pas de quoi s'enflammer ! Le manque de nouveauté était surtout à l'ordre du jour ! En effet on peut se réjouir de voir plusieurs actions annuelles sur le calendrier de la ville (notamment les médiévales qui perdurent pour un budget de plus de 30 000 €) mais quand on y regarde de plus près, on remarque que ces initiatives ciblent plus ou moins toujours les mêmes personnes. Pas de nouveautés pour les plus jeunes qu'on devrait solliciter plus souvent dans des commissions afin qu'ils s'investissent, créent des associations, fassent participer les habitants de tout âge à des événements sportifs ou culturels ex : « foulées Touquaises », « courses de caisses à savons » etc.... N'oublions surtout pas que 3.1 million

d'euros reste quand même à mon goût une note encore trop élevée malgré l'enthousiasme de Madame le Maire à minimiser l'endettement, la modification des « dos d'âne » de la rue qui mène à la croix sonnet nous a couté entre autre 40 000 €. « Circulez, y a plus rien à vendre ! » sera bientôt notre devise.

Au sujet des futurs investissements sportifs de la commune, je pense qu'il est indispensable de doter le terrain de foot, rue du Gal de Gaulle d'un abri afin d'éviter aux pratiquants de subir les intempéries. Enfin je trouve scandaleux d'avoir permis l'expulsion d'une femme atteinte de deux cancers d'un logement municipal sans s'inquiéter de son devenir, quand j'en ai fait la remarque à monsieur Gaudé, adjoint au Maire, sa réponse déconcertante « nous ne sommes pas responsables même si nous étions au courant » (pays d'auge du 16 février) m'a stupéfaite ! Dans l'indifférence totale on met encore à la rue des pauvres gens dans la détresse, le but de l'expulsion est bien le désir de vendre leur logement ! En 2016, dans notre commune, je trouve cela inadmissible.

**Tous ensemble !**  
**André Turgis.**

## « UNE COMMUNE QUI N'INVESTIT PAS PÉRICLITE »

Lors du dernier conseil municipal a eu lieu le Débat d'Orientation Budgétaire qui décide des grands travaux à budgéter pour 2016. Le maire a d'abord fait le point sur les **Dépenses d'Équipement effectuées en 2015** : principalement le paiement des 2 maisons du Pôle Culturel pour 1.054.064€ compensé par la vente du terrain dit de l'Épinay à côté de l'ancienne école de l'Épinay pour 918.000 € et comme chaque année des travaux de voirie dont les ralentisseurs non conformes de la route de Honfleur entièrement refaits pour 40.000€ sur demande du Conseil Général après pression des Touquais.

Comme en 2014, plusieurs projets importants prévus et budgétés pour 2015 n'ont pas été réalisés : encore reportée la rénovation partielle de l'éclairage public pour 70.000 € (depuis 7 ans aucun travaux n'ont été faits entraînant des dépenses énergétiques importantes), non faits sans explication les travaux sur les bâtiments communaux prévus pour 100.000 €, non réalisé, également sans explication, l'achat de matériel pour les services techniques à hauteur de 180.000 €. (réf : compte rendu du CM. du 13/03/2015).

**Pour les Dépenses d'Équipement prévues en 2016** le maire nous annonce, à nouveau, des voiries, la toiture du gymnase et, enfin, le réseau d'éclairage public ce ne sont que des dépenses d'entretien, rien pour la modernisation ou la création d'équipement structurant pour la petite enfance, le sport ou les jeunes, aucune mise en valeur de notre patrimoine architectural exceptionnel.

Depuis plusieurs années la Commune de Touques a investi 30 à 40 % de moins que la moyenne nationale de villes de même taille (245 € par habitant contre 397 € en moyenne en 2014). Elle est en sous investissement chronique avec pour fausse excuse la poursuite de la baisse de la dette qui revient dans tous les discours ...alors que cette dette est saine et maintenant inférieure à la moyenne. Cette fausse excuse est maintenant remplacée par celle de la baisse des dotations de l'état, bien qu'annoncée depuis longtemps le maire ne l'a pas anticipée et a continué à baisser les taux d'imposition, promesse électorale oblige...

Il faut savoir qu'une ville qui n'investit pas est une ville qui est vouée à mourir, une commune qui sait investir intelligemment apporte du dynamisme, de la vie, du lien social, tout ce qui nous manque à Touques.

**Marie Laure MAURISSE et Daniel SALZET**

# POLITIQUES

## MOT DE LA MAJORITÉ

Colette me demandait depuis des années de la rejoindre sur sa liste mais j'avais toujours décliné son offre étant débordé par ma vie professionnelle. En 2014, tout nouveau retraité, j'ai accepté de la rejoindre. C'est ainsi que, depuis presque deux ans, j'ai découvert un monde nouveau. Jeune retraité, je connaissais le monde du travail et de la restauration sans omettre le monde associatif ayant créé la course des « Garçons de café » en 1995.

Colette m'a demandé de bien vouloir prendre en charge le suivi du SDEC qui gère notre éclairage public avec Jean-Claude GAUDE. J'ai accepté volontiers cette mission. Le premier travail de notre équipe a été de découvrir ce dossier. Nous remercions M. Trochain qui, grâce à son expérience professionnelle, a été d'un précieux concours. Dans le cadre de notre travail commun, avec l'aide du responsable des services techniques et du SDEC, nous avons pu établir un plan d'investissement sur 3 ans pour commencer les travaux de rénovation de notre réseau d'éclairage. Nous avons bénéficié à titre expérimental, d'une étude d'éclairage de notre commune. Outre les aspects purement techniques de vétusté et d'économie d'énergie, cette étude nous a permis de fixer nos priorités. Pour des raisons évidentes de sécurité, nous avons commencé par une mise aux normes de nos feux tricolores. Vous avez pu constater que les premières entreprises déléguées par le SDEC ont entamé des travaux dans le quartier de la Reine Mathilde dont les candélabres étaient constitués de boules fluorescentes énergivores. Prochainement, une remise à niveau des candélabres de l'avenue de Rollon sera réalisée. Pour la suite du programme, nous poursuivons notre réflexion.



**En participant à ce projet, j'ai vraiment le sentiment de faire ce pourquoi nous avons été élus « Améliorer le bien-être de nos habitants »**

Je tiens donc à remercier toutes les Touquaises et tous les Touquais de me permettre de participer à cette aventure.

**Claude Legrand.**

## BAISSE DE LA DETTE OUI MAIS !

Lors de la cérémonie des vœux Madame le maire s'est, bien sûr, félicitée d'avoir baissé l'endettement de la commune : mais à quel prix !

- Vente de biens communaux comme par exemple la maison de la jeunesse qui a privé les adolescents d'un lieu d'activité et de rencontre.
- Refus de subventionner les structures des communes voisines offrant des activités de loisirs (MJ de Trouville, ASTD) auxquelles participent bon nombre de Touquais.
- Report régulier des travaux prévus dans les budgets qui conduit les bâtiments communaux à un état de vétusté anormal (voir salle de sports).
- Nous évoquions dans le précédent Touques info la réfection de la traversée du bourg et envisagions de mettre plus d'une année pour réaliser les travaux « chacun peut constater que nous ne nous trompons pas »

### Après le tournant la transition

Notre maire s'est montrée très prudente sur les projets pour 2016 (comme cela nous ne pourrions pas lui reprocher de ne pas tenir ses engagements)

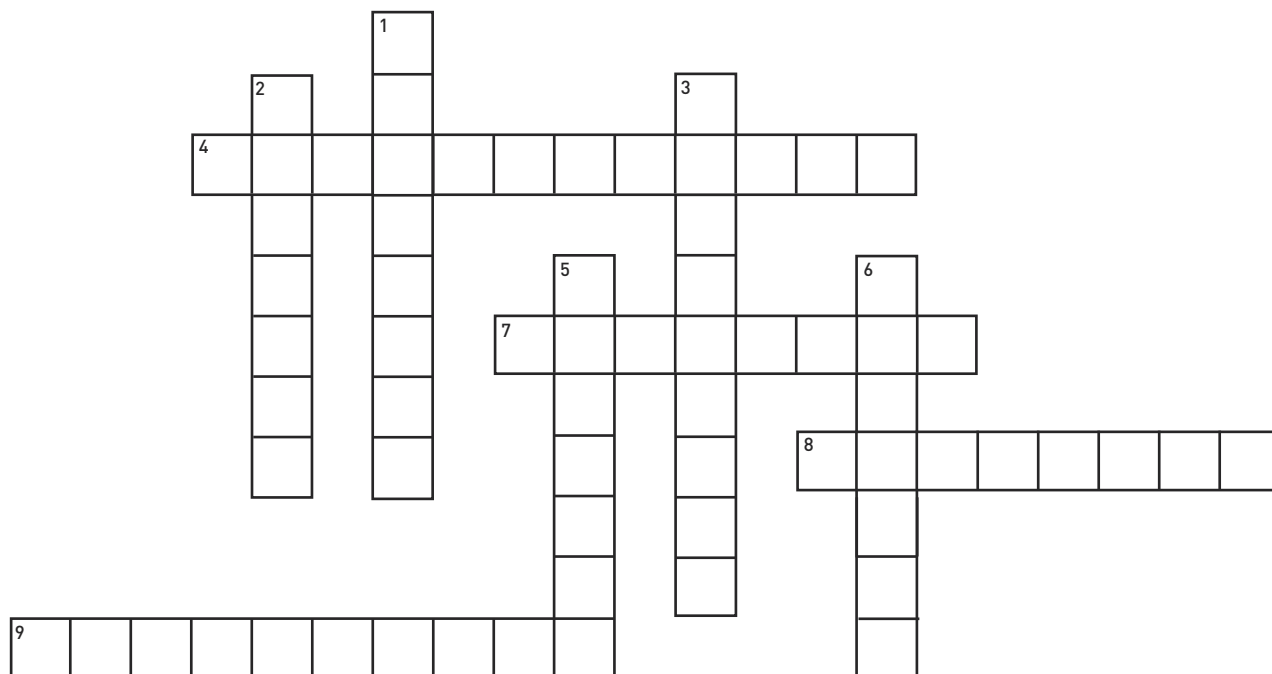
Et pour diminuer la dette on vend les biens de la commune. Madame le Maire a mis à l'ordre du jour du dernier conseil municipal la vente de trois logements appartenant à la commune.

Nous pensons qu'il y a beaucoup mieux à faire en confiant la gestion et en encaissant les loyers, et ainsi en préservant l'avenir.

**Bouteiller Olivier, Brillant Michèle, Trochain Christian**

Pour nous contacter : [www.agirpourtouques.com](http://www.agirpourtouques.com) Tous ensemble !

# MOTS CROISÉS SPÉCIAL TOUQUES



## Horizontal

- 4 . Nom du Saint de l'église où ont lieu les expositions
- 7 . Nom du quai de l'ancien port de la Commune
- 8 . Ruisseau traversant la Commune
- 9 . Depuis 5 ans, se reproduisent en juin

## Vertical

- 1 . Maire de Touques pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale
- 2 . Nom du groupe scolaire de la Commune
- 3 . Nom de la place de la Mairie
- 5 . Riche en truites de mer
- 6 . Marais ayant contribué à la richesse de Touques au Moyen-âge



### MAIRIE DE TOUQUES

7, place Lemercier 14800 Touques  
 Tel : 02 31 88 00 07  
 Fax : 02 31 88 97 67  
 maire@mairiedetouques.fr

**Bulletin municipal** : Touques infos Mars 2016 (n°105)  
**Publication** : Colette Nouvel-Rousselot, Maire  
 Imprimerie Escandre-Sorel (tirage 3 600 exemplaires)



facebook



Mejor | Twitter | YouTube | LinkedIn | Instagram | Facebook | RSS